

# LE CANARD DES VALERICAINS

mai juin 2024

N°205



## ÉDITO

L'effervescence grandit à Saint-Valéry-sur-Somme alors que nous nous préparons à accueillir la flamme olympique dans quelques semaines. Les équipes municipales sont sur le pont pour que cet événement historique soit un succès mémorable pour petits et grands, Valericains et voisins des communes alentour.

Bien que nous veillons à ne pas entraver les obligations de chacun, ce type d'événement entraîne inévitablement certaines perturbations. Des restrictions de stationnement et de circulation seront mises en place le 4 juillet, ainsi que quelques jours avant afin de garantir la sécurité et le bon déroulement des festivités. Un document détaillant ces mesures ainsi que le programme des animations sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres courant juin pour que vous puissiez vous organiser.

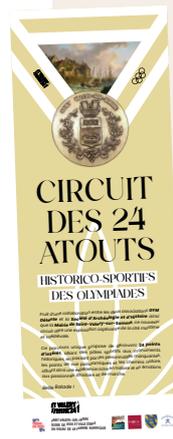
Le passage de la flamme olympique est un moment fort qui nous mobilise, mais pour autant la vie municipale continue de battre son plein. La tenue de nos rendez-vous habituels apportent une chaleur humaine bienvenue en cette météo jusqu'alors assez maussade. En parallèle, de nombreux projets enthousiasmants se poursuivent, notamment la réouverture imminente du parc du Château situé rue Saint-Augustin. Un lieu enchanteur que je vous invite à (re)découvrir en avant-première lors de nos Baïelodies, ce samedi 15 juin 2024.

**Daniel CHAREYRON**  
Maire de Saint-Valéry-sur-Somme

## NOUVEAUTÉ

### Le circuit des 24 atouts historico-sportifs des Olympiades

Un nouveau circuit pédestre est maintenant disponible à Saint-Valéry-sur-Somme ! Fruit d'une collaboration entre la Société d'Archéologie et d'Histoire et GYM Détente, les deux associations ont mis à profit leurs atouts respectifs pour valoriser ceux de notre belle ville à travers une promenade d'environ 10 kilomètres, passant par 24 lieux emblématiques de Saint-Valéry.



Proposé dans le cadre de son appel à projets Saint-Valéry-sur-Somme 24, la municipalité a accompagné la SAH et GYM Détente avec la création d'un dépliant qui guidera les visiteurs tout au long de leur parcours, en distillant anecdotes et informations précieuses. Ce plan est à retrouver sur demande en mairie ou auprès de l'Office de Tourisme.



La côte picarde, fait face à une pression foncière et immobilière croissante. Cette attractivité touristique, bien que bénéfique pour notre économie locale, a des répercussions sur l'accès au logement pour les résidents permanents. Consciente de ces enjeux, Saint-Valery-sur-Somme s'engage dans le développement du logement social afin de répondre aux besoins de la population et d'assurer le développement de la commune.

Depuis plusieurs années, Saint-Valery-sur-Somme s'est dotée d'un document de planification rigoureux et négocie avec les porteurs de projets immobiliers pour intégrer une part significative de logements sociaux dans toute nouvelle construction. Cet effort se traduit par l'inclusion systématique de 20% à 30% de

logements locatifs aidés ou d'accession sociale à la propriété dans les nouveaux projets. À travers cet engagement, la municipalité souhaite aider de nouvelles familles et de jeunes actifs à s'installer sur le territoire, dynamisant ainsi le tissu social et économique de notre commune. Une population stable et diversifiée garantit également la viabilité des équipements et services publics tels que nos écoles, nos infrastructures sportives et services de santé, indispensables à la qualité de vie de tous les Valericains.

Récemment livrée, la résidence Côté Nature rues Cavée Lévêque et Gilbert Gauthé a permis de loger 37 familles. Prévus fin 2026, Les Jardins d'Aéonor proposeront un béguinage (un ensemble d'habitations réservés aux seniors aux revenus modestes) ainsi que des logements adaptés

pour les personnes actives avec handicap. Ce programme immobilier répond à une double exigence d'inclusion sociale et de soutien aux personnes vulnérables.

**Demander un logement social**

Les demandes se font en ligne sur [demande-logement-social.gouv.fr](http://demande-logement-social.gouv.fr) ou avec le formulaire CERFA 14069\*05. La mairie peut vous accompagner dans la constitution de votre dossier : vous pouvez solliciter l'aide de nos conseillers France Services ou du centre communal d'action social (CCAS). Le CCAS siège aux commissions d'attribution des logements sociaux situés dans la commune et peut proposer des candidats au bailleur. Les logements sont attribués selon des critères de revenus et d'urgence de la situation.



Concours des Maisons Fleuries

Particuliers ou professionnels : participez au Concours des Maisons Fleuries ! Ce concours met à l'honneur vos talents de jardinier et récompense vos efforts pour embellir notre cité. Que vous ayez un petit balcon, un jardin luxuriant, une vitrine fleurie ou des espaces verts aménagés, chaque contribution compte pour faire de Saint-Valery-sur-Somme un lieu encore plus agréable à vivre et à visiter.

Si vous souhaitez concourir, contactez le service culturel par mail ou par téléphone : [service.culturel@saint-valery-sur-somme.fr](mailto:service.culturel@saint-valery-sur-somme.fr) 03 22 60 39 29. Tous les talents sont récompensés, choisissez simplement votre catégorie\* ! Le règlement est disponible sur notre site internet. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 juillet, le jury passera le samedi 20 juillet pour admirer vos compositions.

\*Cat. 1. Maisons avec un espace visible de la rue (cour, jardin, jardinet) Cat. 2. Maisons sans jardin ni cour avec un espace ouvert de taille restreinte (uniquement bande de terre en façade) Cat. 3. Maisons sans jardin ni cour n'ayant comme possibilité que le fleurissement sur façade (suspensions, jardinières...) Cat. 4. Artisans, commerces, industries (hors hôtellerie/restauration) Cat. 5. Établissements touristiques (hôtels, restaurants, campings, chambres d'hôtes, locations saisonnières) Cat. 6. Jardins potagers Cat. 7. Jardins non visibles de l'espace public (la totalité des espaces paysagers à la fois visibles et non visibles seront bien entendu pris en compte)

RETOUR EN IMAGES

**Inauguration de la Maison France Services**

Installée dans les locaux de la mairie depuis début mars, les conseillers de la Maison France Services ont déjà été sollicités par plus de 200 personnes pour un accompagnement dans leurs démarches administratives. Un service de proximité et à visage humain inauguré en présence du M. le Préfet et Mme la Sous-Préfète de la Somme, des maires alentours et des partenaires France Services.



**Le retour des peintres dans la rue**  
C'est lors d'un joli dimanche de mai qu'une dizaine de peintres amateurs ont immortalisé sur leur toile les paysages valericains. À l'issue du vote du jury et du public lors de l'expo-vente à l'Entrepôt des Sels, c'est Laurie Guerville qui remporte cette édition avec une vue du bout du quai Jeanne d'Arc.



**Tournage « Flair de Famille »**  
Mercredi 22 mai, Saint-Valery-sur-Somme a accueilli le tournage du troisième épisode de la série télévisée Flair de Famille, avec Samuel Labarthe et Virginie Hocq en têtes d'affiche. Après la Normandie pour le deuxième volet, ce sont les rues de l'abbaye, de la Ferté, le quai Blavet, les Tours Guillaume et Harold qui ont servi de décor. La date précise de diffusion n'est pas encore connue, mais ce sera à l'automne sur France 2

**Saint-Valery-sur-Somme à Roland Garros !**

Samedi 25 mai, le Tennis Club Valericain emmenait 20 de ses jeunes adhérents au plus célèbre tournoi sur terre battue de la planète : Roland Garros. En s'associant avec le club d'Airaines, le TCV a permis aux enfants d'assister à la journée « Yannick Noah », dédiée au jeune public avant le début de la compétition. Les grands noms du tennis international se sont prêtés au jeu des entraînements et des matchs d'exhibition, pour le plus grand plaisir des petits... et des grands !



Saint-Valery-sur-Somme est sur le point de redonner vie à l'un de ses trésors architecturaux : le Château St-Augustin, autrefois nommé « Château des Six Moulins ». Construit par l'illustre architecte Ernest Sanson, ce lieu unique, autrefois maison de retraite, va connaître une nouvelle jeunesse grâce à un ambitieux projet de réhabilitation.

**Un héritage architectural à sauver**

Le Château St-Augustin, niché en plein cœur de ville, est un témoignage du passé et du savoir-faire d'Ernest Sanson, qui, rappelons-le, était marié à une Valericaine et repose aujourd'hui parmi nous. Ce bâtiment majestueux, entouré de son parc arboré, est actuellement sans occupation et se détériore rapidement. La participation de Saint-Valery-sur-Somme au programme Petites Villes de Demain a permis d'étudier les différentes pistes de reconversion possibles pour sauver et valoriser ce site exceptionnel.

**Une convention pour l'avenir**

Il y a quelques semaines, une convention a été signée entre la Ville et le Centre Hospitalier de la Baie de Somme, propriétaire du site, pour débiter ce grand projet de réhabilitation. Un comité de pilotage a été mis en place afin de préciser le projet de reconversion du Château. L'idée d'un tiers-lieu est envisagée, afin d'en faire un espace de rencontres et de convergences quotidiennes entre différents publics, stimulant la créativité et l'entrepreneuriat de nos acteurs locaux.

**Un nouveau poumon vert**

Depuis cet hiver, les équipes municipales ont réinvesti le parc du château pour le transformer



en un espace vert accueillant. Ce parc — avec ses arbres majestueux offrant une ombre rafraîchissante en été, ses bosquets d'arbustes ornementaux et son vaste sol enherbé — possède déjà les principaux atouts d'un jardin public. Quelques aménagements seront nécessaires pour en faire un jardin accessible au plus grand nombre.

**Un bal pour le baptême**

Et pour célébrer ce renouveau, quoi de mieux que s'y retrouver à l'occasion de nos Baïelodies ? Ce rendez-vous annuel, célébrant la beauté naturelle de notre commune dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris, proposera un bal dansant à partir de 20h30. Nous invitons chacun d'entre vous à venir dès 18h, en emportant dans votre panier un pique-nique, pour (re)découvrir ce site à la lumière du jour et partager un moment convivial. Aucune réservation n'est nécessaire, alors n'hésitez pas à venir accompagné pour ce moment festif... et historique !



# VOTRE AGENDA

## LE MARCHÉ DU QUAI

- 🕒 tous les vendredis d'été de 15h à 20h
- 📍 le long du quai Courbet

C'est le retour du Marché du Quai de Saint-Valery-sur-Somme, un rendez-vous incontournable de l'été ! Véritable vitrine de l'artisanat local, 40 talents exposent leur savoir-faire : décorations, bijoux, accessoires, maroquinerie, coutellerie, objets d'art, produits de bouche... Tous les vendredis, de 15h à 20h, à partir du 7 juin et jusqu'au 30 août.

## LES EXPOSITIONS

Charles Vainsot + CTelle - photographies et sculptures

- 🕒 du 17 au 23 juin de 11h à 19h
- 📍 au Cachot de la Porte de Nevers

Virginie Bricout-Charbonnel - créations upcyclées

- 🕒 du 17 au 30 juin de 10h à 19h
- 📍 à l'Éphémère

Collectif d'artistes belges - techniques variées

- 🕒 du 21 au 26 juin de 14h à 19h
- 📍 au Tribunal de Commerce

Association de Modélisme - maquettes

- 🕒 le 22 juin de 14h à 18h et le 23 juin de 10h à 18h
- 📍 à l'Entrepôt des Sels / entrée 2€, gratuit pour les -12 ans

Société d'Archéologie et d'Histoire + Théâtre en Festival - rétrospective sur les affiches du festival

- 🕒 les 22 et 23 juin de 10h à 18h
- 📍 à la chapelle St-Pierre

Société d'Archéologie et d'Histoire + Théâtre en Festival - rétrospective sur les affiches du festival

- 🕒 les 22 et 23 juin de 10h à 18h
- 📍 à la chapelle St-Pierre

Marie-Thérèse Henderyckx - peintures

- 🕒 du 28 juin au 11 juillet de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
- 📍 au Cachot de la Porte de Nevers

## LE CINÉMA

📍 à l'Entrepôt des Sels

Tarif unique : 3€. Pas de réservations, billetterie sur place. Ouverture des portes 30 minutes avant le début de la séance.

« De toutes nos forces » (comédie dramatique)

- 🕒 mardi 18 juin à 20h30 / durée : 1h29

« La petite sirène, le film » (animation, dès 8 ans)

- 🕒 mercredi 19 juin à 14h / durée : 2h16

« Élémentaire » (animation, dès 6 ans)

- 🕒 mercredi 26 juin à 14h / durée : 1h42

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Daniel CHAREYRON

CONCEPTION : Service Communication

IMPRESSION : MCD Communication - 2 000 exemplaires

PHOTOS : Mairie de Saint-Valery-sur-Somme

CONTACT : 19 place Saint-Martin, 80230 Saint-Valery-sur-Somme

TÉL : 03 22 60 39 20 | MAIL : mairie@saint-valery-sur-somme.fr

## L'EXPO DU QUAI

Un siècle d'olympisme - les affiches officielles des Jeux Olympiques d'Été depuis Paris 1924

- 🕒 à partir du 15 juin
- 📍 le long des quais Courbet et Jeanne d'Arc



## CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

84<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle

- 🕒 mardi 18 juin à 19h, rassemblement place St-Martin puis dépôt de gerbe au Monument aux Morts

## DANSE

Gala de fin d'année de l'association 3D en baie

- 🕒 samedi 15 juin
- 📍 à l'Entrepôt des Sels



### LES BAIELODIES

Découvrez un nouvel îlot de fraîcheur à Saint-Valery-sur-Somme

Ferme depuis plus de 30 ans, le parc du Château St-Augustin ouvre ses portes à l'occasion de nos 10<sup>èmes</sup> Baielodies. Comme suspendu dans le temps, c'est autour de La Guinche - une guinguette à roulettes - que nous vous invitons à célébrer cet écrin de verdure qui n'a rien perdu de son charme d'antan.

Pour profiter pleinement du moment, pensez à prendre un pique-nique !

**VENEZ GUINCHER !**  
ENTRÉE LIBRE

samedi 15 juin 2024  
ouverture à partir de 18h  
guinguette de 20h30 à 22h  
au Château, accès rue St-Augustin

## LA FÊTE DE LA MUSIQUE

- 🕒 vendredi 21 juin

Attendue et appréciée de tous, la Fête de la Musique se passe à Saint-Valery-sur-Somme ! Venez célébrer la musique et le solstice d'été avec nous à travers 5 univers musicaux différents

Mouette et chansons - chant choral

- 🕒 à partir de 18h
- 📍 au Casino

La Clique des Sapeurs-Pompiers - batterie fanfare

- 🕒 à partir de 19h
- 📍 à la salle des fêtes de Ribeaucville

3D en baie - démonstration de danse country

- 🕒 de 19h à 20h
- 📍 place des Pilotes

Sixtrees - pop / rock

- 🕒 de 20h30 à 22h
- 📍 place des Pilotes

Needle'X - DJ set

- 🕒 de 19h30 à 1h
- 📍 bar Le Rivat, 9 rue de la Ferté

# LA SEMAINE DU RELAIS OLYMPIQUE

DU DIMANCHE 30 JUIN  
AU JEUDI 4 JUILLET  
Village des Sports  
à la plage

MERCREDI 3 JUILLET  
Spectacle *inédit*  
à Saint-Valery !

JEUDI 4 JUILLET  
DE 14H50 À 15H20  
Passage de la  
flamme olympique

SAMEDI 6 JUILLET  
Course pour tous  
par l'UltraBaie

DIMANCHE 7 JUILLET  
UltraBaie  
village

+ d'infos à venir dans votre boîte aux lettres et sur notre site internet [saint-valery-sur-somme.fr](http://saint-valery-sur-somme.fr)

[saint-valery-sur-somme.fr](http://saint-valery-sur-somme.fr)

@SaintValerysurSomme

saint\_valery\_sur\_somme

ST VALERY  
SOMME 24